

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 137 (1957)

Vereinsnachrichten: Rapport de la Commission de la Bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle pour l'année 1956

Autor: Hochreutiner, B.-P.-G.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

10. Rapport de la Commission de la Bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle

pour l'année 1956

Règlement voir «Actes» de la Session d'Aarau 1925, I., p. 134

Notre Commission a siégé le dimanche 23 septembre 1956 à 15 h. à Bâle, Missionsstrasse 9, chez le Prof. Handschin.

Étaient présents: les professeurs Handschin, Gäumann, Blum, Matthey et M. B.-P.-G. Hochreutiner, président.

M. le Dr Nadig et le Prof. Däniker s'étaient faits excuser.

Deux candidats s'étaient inscrits pour la Bourse: M. Emil Muller, botaniste, et M^{me} Mayer-Holzappel, zoologiste.

A l'unanimité, M. Emil Muller fut désigné comme bénéficiaire du stipendium de 12000 fr., quoique les candidats fussent tous deux des naturalistes de valeur.

Le voyage de M. Muller a été projeté dans les montagnes à l'ouest de la frontière du Népal dans l'Etat de Uttar Pradish, et il a pour sujet l'étude des Ascomycètes alpins.

La séance de la Commission fut close à 17 h.30 et l'assentiment du Conseil fédéral fut accordé. Le président: *B.-P.-G. Hochreutiner*

11. Rapport de la Commission d'électricité atmosphérique

Période 1956/57

Règlement voir «Actes», Schaffhouse 1943, p. 268

La Commission s'est réunie à la Station aérologique de Payerne le 13 juillet 1956. *Présents*: MM. Jean Lugeon, président; Auguste Piccard, P.-L. Mercanton, W. Mörkofer, L. Saxer, Fl. Ambrosetti et P. Ackermann. *Résolutions*: 1. Le programme des travaux (voir rapport annuel précédent) est maintenu. 2. Le nom de la Commission figurera dans la liste des collaborateurs de l'AGI. 3. Un prélèvement pourra être fait sur le capital pour la participation suisse à l'AGI. 4. Le nom de la Commission pourra être utilisé comme référence pour des demandes de crédit pour l'AGI. — M. Saxer expose son programme de mesures à Arosa et résume les résolutions de la réunion internationale d'Aix-la-Chapelle. — M. Lugeon fait des sondages avec les nouvelles radiosondes suisses pour le gradient de potentiel et la conductibilité de l'air jusqu'à environ 30 km d'altitude. Ces radiosondes seront utilisées pendant l'AGI à Payerne et par l'Expédition polaire suisse à Murchison Bay, au nord du Spitzberg, à 80° de latitude. Le président: *Jean Lugeon*